**Séance 1. Le triomphe de l’égalité et de l’indifférenciation**

Promouvoir l’égalité, est-ce nier les différences ? A première vue, il semble que non puisque le droit, dans les pays occidentaux, a plutôt tendance à défendre les différences en pourchassant toutes les formes de discriminations héritées du passé. Par exemple, les lois dites de bioéthique ont été réécrites ces trente ou quarante dernières années pour sortir d’une conception morale qui imposait un modèle (par exemple, la famille dans les liens du mariage, l’interdiction d’être euthanasié, etc.) et permettre au contraire à chacun de pouvoir désormais choisir sa vie, sa différence : ainsi une personne seule, un couple homosexuel, des personnes mariées ou non peuvent tous fonder une famille en recourant éventuellement aux prouesses de la science, la loi veillant à protéger et encadrer les moyens possibles pour y parvenir. Ou bien, l’on peut décider de laisser la mort venir (mort dite naturelle) ou en l’anticipant, avec l’aide d’un tiers (euthanasie/suicide assisté), la loi se contentant là aussi d’encadrer les procédures à suivre. Bref, on peut montrer assez facilement que la loi vise à défendre une égalité entre tous, qui a pour conséquence de favoriser la différence des styles de vie.

Je soutiendrai pour ma part que la promotion de l’égalité telle qu’on vient de l’évoquer est en même temps une négation de la différence. Pour le comprendre il faut tout d’abord préciser ce qu’on entend par « différence ». L’idéologie dominante de notre société promeut la différence comme source d’enrichissement collectif et personnel. On ne saurait le nier, mais cette différence-là est une différence pittoresque qui rentre volontiers dans mon monde, fait partie de mon univers et que dans certains cas je me réapproprie (apprendre à faire soi-même du couscous) : ces différences n’en sont plus vraiment. Pour le dire avec le vocabulaire de Lévinas, elles sont devenues « le même », c’est-à-dire mon monde. Une vraie différence est une différence qui diffère, qui ne rentre pas dans mon monde, mais le dérange, l’interrompt, le met éventuellement en échec, lui impose une limite, etc. Bref, c’est ce que je ne parviens pas à intégrer dans mon monde, à faire mien, ce qui reste « autre » pour le dire une fois encore avec Lévinas. Or les exemples sont nombreux qui montrent qu’à l’égard de cette vraie différence, aucune égalité de traitement n’est envisageable.

Exemples :

* Un fœtus souffrant de handicap sera le plus souvent avorté.
* Dans les débats féministes, la différence homme/femme est soit niée (*L’un est l’autre* de Badinter), ce qui permet la vie en commun, ou elle est radicalisée (l’homme et la femme n’ont rien en commun), ce qui pousse certaines intellectuelles féministes radicales à promouvoir l’homosexualité. On se rapportera notamment aux débats autour de ce que l’on appelle les « théories du genre » qui alimentent l’idée que les différences de genre sont socialement construites dans une perspective patriarcale (de soumission des femmes aux hommes), et doivent donc être combattues.
* Le débat sur la neutralité dans les lieux publiques (interdiction du foulard et, par extension, de tout signe religieux, politique, etc. à l’école, sur le lieu de travail, dans les administrations de l’Etat) semble indiquer que la vue même de la différence est de suite interprétée comme une menace suspecte, une preuve d’impartialité qu’il s’agit d’éteindre par une tenue uniforme.
* Le thème de l’assimilation des étrangers sur le sol européen : soit ils s’adaptent à notre culture, soit ils rentrent chez eux.
* La/les différence(s) jeune/vieux est de plus en plus insupportable, et sera vécue par les « vieux » comme une forme d’exclusion. Soit on reste jeune, soit on vit à la marge de la société (maison de repos).
* La/les différence(s) avec les animaux devient de plus en plus problématique. L’antispécisme tend à promouvoir une vision indifférenciée : les hommes comme les animaux sont des êtres sensibles. Rien ne les distingue vraiment, et donc les hommes n’ont aucun droit sur leurs frères vivants.

Conclusion :

1) La liste des exemples n’est pas exhaustive. Elle indique que la question du malaise que nous éprouvons face à la différence inassimilable concerne tous les aspects de notre vie. Et que notre réponse est souvent la même : nous cherchons à l’exclure, à la déligitimer, et finalement à la supprimer. On a affaire à une inégalité de traitement qui trop souvent ne pose même pas question : elle va de soi.

2) L’égalité de traitement que vise la loi ne concerne donc que les fausses différences, c’est-à-dire les différences qui sont soit « enrichissantes », soit devenues inoffensives. Pour le dire autrement : elle protège celles qui sont devenues « du pareil au même ». On a ainsi bonne conscience, car on se pense ouvert et généreux, et nous permet de ne même plus avoir en conscience les inégalités de traitement dont nous (notre culture) sommes les auteurs.

**Séance 2. Tous les hommes -ils égaux ?**

Faut-il rejeter définitivement l’idée choquante selon laquelle il y aurait parmi les humains des hommes libres et des esclaves ? Dialogue avec Platon et Aristote

Voici un extrait des Lois de Platon (IV, 720 a – 721 e) qui va nous servir de point de départ pour notre réflexion :

*L’ATHENIEN : (…) Vous savez qu’il y a deux sortes de médecins, les médecins proprement dits, et des gens à leur service à qui l’usage donne aussi le nom de médecins. [720b]*

*CLINIAS. Oui.*

*L’ATHÉNIEN. Ceux-ci, soit qu’ils soient libres ou esclaves, n’apprennent leur art que par routine, en exécutant les ordres de leurs maîtres et en les voyant faire, et non par vocation naturelle, comme les hommes libres apprennent un art et comme ils l’enseignent à leurs enfants. Reconnais-tu ces deux espèces de médecins ?*

*CLINIAS. Qui ne le ferait ?*

*L’ATHÉNIEN. Les malades dans les villes sont libres, ou esclaves ; [720c] or as-tu remarqué que les esclaves se font traiter ordinairement par leurs pareils, qui font la médecine en courant par la ville et en restant dans la boutique de leurs maîtres ? Ces sortes de médecins n’entrent dans aucun raisonnement avec le malade au sujet de son mal, et ne souffrent pas qu’il en raisonne ; et après avoir prescrit en vrais tyrans, et avec toute la suffisance de gens habiles, ce que la routine leur suggère, ils le quittent brusquement pour aller à un autre esclave malade, déchargeant ainsi leurs maîtres d’une partie [720d] des soins de leur profession. Au contraire le vrai médecin ne visite et ne traite guère que les malades de condition libre comme lui ; il s’informe, ou d’eux-mêmes ou de leurs amis, de l’origine et du progrès du mal ; il demande au malade toute sorte d’éclaircissements, l’instruit à son tour, autant qu’il est en son pouvoir, ne lui prescrit point de remèdes qu’il ne l’ait auparavant déterminé par de bonnes raisons à les prendre ; et c’est toujours par la persuasion et la douceur [720e] qu’il tâche ainsi de le rendre peu à peu à la santé. Quel est à ton avis le meilleur de ces deux médecins ? et j’en dis autant des maîtres de gymnase ; quel est le meilleur, ou de celui qui emploie deux moyens pour arriver à son but, ou de celui qui ne se sert que d’un seul, et encore du moins bon et du plus dur ?*

 *CLINIAS. Celui qui sait à la fois commander et persuader l’emporte de beaucoup sur l’autre.*

A quoi renvoie la distinction esclave/homme libre, qui semble consacrer une inégalité entre êtres humains ? On sait que les Grecs distinguaient socialement et politiquement les barbares, les esclaves et les hommes libres. Mais chez Platon, et plus encore chez Aristote d’ailleurs (dans *Les Politiques*), ce qui distingue ainsi les hommes ne se limite pas à des enjeux de classes sociales ou de statut politique. Ces termes d’esclave et d’homme libre sont aussi utilisés pour désigner une différence de nature : les premiers sont des êtres humains dont le propre est d’avoir leur principe d’action à l’extérieur d’eux, et les seconds, au contraire, l’ont en eux-mêmes. Cette observation des Grecs anciens ne reste-t-elle pas pertinente aujourd’hui, quand bien même nous n’avons plus appris à la voir ou en tout cas à la nommer ? Cette différence de nature est fondamentale car elle se traduit par un rapport d’autorité des seconds sur les premiers qui profite à tous. C’est d’ailleurs pourquoi Aristote n’exclut pas que d’une telle relation entre les hommes peut naître une certaine amitié. Une égalité de traitement, au contraire, - qui nie cette différence, - conduirait chacun à sa perte.

En revenant au texte de départ de Platon, il est intéressant de se demander si parmi les médecins, on retrouve en effet des profils plutôt esclaves, et d’autres plutôt libres. Trois exemples contemporains permettent de comprendre les enjeux : la prescription, le rapport à la mort et la désobéissance.